

Radmila Chapuis

Reverse Domain Name Hijacking – 21 ans d’abus de procédure UDRP

Quand l’UDRP se transforme en outil de récupération illicite de noms de domaine

L’UDRP («Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy») est la plus ancienne et la plus utilisée des procédures de règlement judiciaire de litiges relatives aux noms de domaine. Elle peut cependant être facilement détournée de son objectif par des requérants malveillants, qui l’utilisent pour extorquer des noms de domaine licitement acquis et utilisés: il s’agit d’un abus de procédure appelé RDNH (Reverse Domain Name Hijacking). Cet article montre que les récentes décisions des centres accrédités pour régler les litiges UDRP s’efforcent à démasquer ce phénomène plus facilement.

Die UDRP («Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy») stellt das älteste und meistgenutzte Verfahren für die rechtliche Beilegung von Streitigkeiten in Verbindung mit Domainnamen dar. Allerdings kann es auch von bösgläubigen Gesuchstellern zweckentfremdet werden, die das Verfahren nutzen, um rechtmässig erworbene und gebrauchte Domainnamen zu erpressen. In solchen Fällen spricht man vom sogenannten RDNH (Reverse Domain Name Hijacking). In diesem Artikel wird dargestellt, wie mit den jüngsten Entscheidungen der für die Beilegung von UDRP-Streitigkeiten akkreditierten Stellen versucht wird, diese Strategie leichter zu entlarven.

- I. **Le Reverse Domain Name Hijacking défini dans les sources de la procédure UDRP**
- II. **Le Reverse Domain Name Hijacking précisé par la jurisprudence UDRP**
 1. Le comportement du registrant comme preuve de l’abus de procédure
 2. La connaissance par le registrant comme preuve de l’abus de procédure
- III. **Le Reverse Domain Name Hijacking insuffisamment sanctionné en pratique**

I. Le Reverse Domain Name Hijacking mentionné dans les sources de la procédure UDRP

Fort de une pratique de plus de 20 ans, la procédure UDRP («Uniform Domain-Name Dispute-Resolution Procedure») se passe de présentations détaillées: chaque juriste confronté aux litiges relatifs aux noms de domaine connaît les vertus mais également les défauts de cette procédure, dont la réglementation est issue de différentes sources (les «principes directeurs»,¹ les «règles d’application»² ainsi que les règles supplémentaires adoptées par chaque fournisseur de procédure).³

Qualifiée d’«administrative» par son entité créatrice, l’ICANN, mais revêtant, en pratique, les effets juridiques d’un véritable arbitrage, l’UDRP constitue depuis sa mise en place un recours largement plébiscité par les victimes de cybersquattage. Comparée à une procédure judiciaire coûteuse, longue et incertaine, elle permet d’obtenir rapidement et à moindre frais le transfert ou la suppression d’un

nom de domaine en agissant devant l’un des centres de règlement de litiges accrédités par l’ICANN. Cette principale vertu est en même temps le talon d’Achille de l’UDRP, pouvant être transformée en outil d’extorsion de noms de domaine par des plaignants malveillants.

Les rédacteurs de la procédure ont été conscients de ce risque qu’ils décrivent dans le premier paragraphe des règles d’application UDRP. En vertu de celui-ci, l’abus de la procédure UDRP, appelé RDNH (*Reverse Domain Name Hijacking*, traduit par «détournement inversé de nom de domaine»), est constitué lorsque le requérant agit de mauvaise foi afin de dérober illicitement le nom de domaine au registrant.⁴ Ainsi, la procédure est détournée de son objectif initial qui est d’offrir une protection aux titulaires de droit légitimes contre des enregistrements abusifs.

Cette définition demeure abstraite et, en pratique, les experts sont confrontés à la difficulté de distinguer entre le droit légitime de formuler une plainte UDRP et l’abus de celui-ci.

- 1 Principes directeurs régissant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine, adoptés le 26 août 1999, consultés sur <<http://www.wipo.int/export/sites/www/amc/fr/docs/icannpolicy.pdf>> (consulté le 21/02/2022).
- 2 Règles pour la procédure uniforme de résolution des litiges en matière de noms de domaine (les «Règles»), approuvées par l’ICANN le 24 octobre 1999, consultées sur <<https://www.icann.org/resources/pages/udrp-rules-2015-03-12-fr>>.
- 3 Règles supplémentaires NAF pour la résolution de litiges UDRP, mises à jour le 31 juillet 2015, consultées sur <<http://www.adrforum.com/UDRP>>; Règles supplémentaires de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour l’application des principes directeurs pour un règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine, mises à jour le 31 juillet 2015, consultées sur <<http://www.wipo.int/amc/fr/domains/supplemental/eudrp/newrules.html>>; ou Règles supplémentaires ADNDRC pour la résolution de litiges UDRP, consultées sur <<https://www.adndrc.org/mten/bjen/udrp1.php?st=3>>.
- 4 Paragraph 1 Rules RDNH: «using the Policy in bad faith to attempt to deprive the registered domain name holder of a domain name».

RADMILA CHAPUIS, docteure en droit, France.

Il se peut qu’une plainte UDRP légitimement déposée soit rejetée lorsque le requérant n’a pas pu démontrer cumulativement tous les éléments énumérés à l’article 4 des principes directeurs UDRP (donc le fait qu’il est titulaire d’un droit de marque violé par le nom de domaine, sur lequel le registrant n’a aucun intérêt légitime et qu’il a enregistré et utilisé de mauvaise foi). Pour autant, ce rejet n’est pas susceptible de prouver à lui seul le RDNH⁵ qui se caractérise indépendamment du résultat de la procédure.⁶ En effet, une plainte peu motivée ne constitue pas en elle-même une preuve d’abus de procédure,⁷ comme le précise encore récemment la jurisprudence des centres accrédités.

II. Le Reverse Domain Name Hijacking précisé par la jurisprudence UDRP

1. Le comportement du registrant comme preuve de l’abus de procédure

Les experts UDRP ont au fil des années élaboré un faisceau d’indices concordants, précisé par de très récentes décisions des principaux centres de règlement de litiges, l’OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) et le NAF (National Arbitration Forum, appelé «Forum»).

Le premier indice est tout droit tiré du paragraphe 15 (e) des règles d’application: il s’agit de l’objectif pour le requérant d’harcèler le titulaire du nom de domaine⁸ par exemple pour le ruiner financièrement et nerveusement.⁹ Cet acharnement procédural peut aller jusqu’à formuler une deuxième demande devant un centre de règlement de litiges différent suite au rejet par un premier centre: telle est la situation ayant donné lieu à la décision OMPI, D2021–0113 du 23 mars 2021, *Unbiased Ltd trading as Unbiased.co.uk v. Development Manager*.¹⁰ Dans son opinion dissidente, un des trois experts du collège décisionnel¹¹ considère que le requérant aurait dû être déclaré coupable de RDNH¹² puisqu’il a abusé de la possibilité de porter la même affaire devant un autre centre de règlement de litiges alors qu’elle a déjà fait l’objet d’un rejet. Selon l’expert, ce mode opératoire est mis en œuvre dans l’unique dessein d’harcèler le registrant.¹³

De même, les experts analysent le comportement qu’adopte le requérant avant et pendant la procédure UDRP. Certes, les experts ne considèrent pas qu’introduire la procédure UDRP sans négociation préalable avec le registrant soit constitutif d’un comportement pouvant justifier un abus de procédure.¹⁴ Cependant, ils font preuve d’une grande ouverture d’esprit en consacrant dans deux décisions de 2021 que le simple mensonge¹⁵ ou le fait d’omettre sciemment de verser au débat les échanges entre les parties, constituent des indices pour le RDNH.¹⁶

2. La connaissance par le registrant comme preuve de l’abus de procédure

Tel est plus particulièrement le cas lorsque le requérant ou plutôt son conseil juridique étaient conscients de l’impossibilité d’obtenir le transfert du nom de domaine.¹⁷ Seule la

- 5 Décision OMPI du 22 mars 2021, D2021–0048, «*HBA Holding LLC v. William Sylvester*»: «To be sure, when a complaint has failed, such does not automatic result in a finding of RDNH. The touchstone under paragraph 15 (e) of the Rules is for a panel to determine whether the complaint constitutes an abuse of the administrative proceeding.»
- 6 Décision NAF du 4 octobre 2012, FA1208001458069, «*Max Mara Fashion Group, S.r.l. vs. Ashantiplc Ltd.*»
- 7 Décision OMPI du 5 sept. 2016, D2016–1208, «*Circus Belgium vs. Domain Administrator, Online Guru Inc.*»
- 8 Voir en ce sens Paragraph 15(e): «after considering the submissions the panel finds that the complaint was brought in bad faith, for example in an attempt at RDNH or was brought primarily to harass the domain name holder, the panel shall declare in its decision that the complaint was brought in bad faith and constitutes an abuse of the administrative proceeding.»
- 9 Décision OMPI du 7 juin 2021, DAU2021–0010, «*PB Fintech Private Limited v. Wayde Knight, The Trustee for WDK Trust, trading as Knightcorp Insurance Brokers*», visant un nom de domaine enregistré sous l’extension «au», donc une variante de l’UDRP. Refus de reconnaître RDNH sauf opinion dissidente, qui adopte la position suivante: «the complaint was brought primarily to harass the registrant of the domain name, where for example the complainant, by filing the complaint, is trying to intimidate the registrant to give up the domain name before a finding is made against it that the domain name should be transferred to the complainant.»
- 10 Il s’agit d’une affaire particulière concernant une demande ayant déjà été rejetée par le NAF et donc présentée devant l’OMPI. Il n’y a pas de notion d’autorité de la chose jugée en UDRP puisqu’elle n’est pas constitutive d’une procédure judiciaire et ne bénéficie donc pas des attributs de la chose jugée.
- 11 The Honourable Neil Brown Q.C.
- 12 Décision OMPI du 23 mars 2021, D2021–0113, «*Unbiased Ltd trading as Unbiased.co.uk v. Development Manager*»: «it seems therefore that the Complainant has decided to chance its arm in a new proceeding, this one being brought at WIPO, to see if it obtains a better reception in this venue. (...) However, the Respondent has also asked for a finding of Reverse Domain Name Hijacking (RDNH) and the majority has not ruled on that issue. This panelist would make that finding and for the following reasons. Indeed, the Complainant has made things worse for itself by not even disclosing in the Complaint the fact that there was a previous proceeding which it lost. Presumably this was done in the hope that no-one might notice the prior proceeding, but they did.»
- 13 Décision OMPI du 23 mars 2021, D2021–0113, «*Unbiased Ltd trading as Unbiased.co.uk v. Development Manager*»: «This is therefore the classic case where it can be said that the Complainant must have intended to harass the Respondent and put it to timewasting expense to defend this claim.»
- 14 Décision OMPI du 22 juin 2021 D2021–1412, «*Fútbol Club Barcelona v. Oriol Gifra Dural*»: «The facts that the Complainant’s registration for the mark CULER is recent (2020) or that the Complainant did not claim the disputed domain name before do not imply bad faith.»
- 15 Décision OMPI du 7 juin 2021, DAU2021–0010, «*PB Fintech Private Limited v. Wayde Knight, The Trustee for WDK Trust, trading as Knightcorp Insurance Brokers*»; opinion dissidente: «the complaint is brought in bad faith, meaning that the complaint was filed for a malevolent purpose or to achieve an objective by improper means, for example by lying.»
- 16 Décision OMPI du 22 mars 2021, D2021–0048 «*HBA Holding LLC v. William Sylvester*»: «Added to that were several allegations made by Complainant that withheld material facts from the Panel, particularly the correspondence between the Parties in 2019 which included Respondent’s rejection of Complainant’s claims.»
- 17 Décision OMPI du 29 août 2016, D2016–1349 «*Intellect Design Arena Limited v. Moniker Privacy Services/David Wieland, iEStates.com, LLC.*»: «[i]t is not unreasonable for the Panel to expect and require that the Complainant and its counsel will be familiar with Policy precedent and will neither ignore nor gloss over matters on which well-established Policy precedent weighs directly against the Complainant’s contentions.»

certitude manifeste que la demande UDRP serait rejetée correspond à la mauvaise foi du requérant.¹⁸

Il est sans doute important de déterminer cette certitude dans l'esprit du requérant puisqu'elle ne le décourage pas d'instrumentaliser l'UDRP pour ses besoins malveillants. C'est là que réside l'abus caractéristique du RDNH: déjà sans être véritablement mise en œuvre, la simple menace d'intenter la procédure est utilisée comme technique d'intimidation afin de négocier le transfert du nom de domaine litigieux. En cas de refus du titulaire du nom de domaine, le requérant utilise la procédure UDRP comme «plan B».¹⁹ L'UDRP est alors transformée en outil de récupération illicite du nom de domaine²⁰ dont le requérant sait qu'il est licitement enregistré.²¹

Cette connaissance des droits concurrents du registrant constitue un autre indice indispensable pour retenir le RDNH²². Le plus souvent, le requérant est reconnu coupable de RDNH lorsqu'il n'a lui-même aucun droit sur le nom de domaine²³ tout en étant conscient que le registrant, au contraire, en dispose. Dans ce contexte, la bonne foi du registrant est d'autant plus évidente²⁴ que l'enregistrement est ancien²⁵ et le nom de domaine connu pour avoir été utilisé de bonne foi.²⁶ Les experts sont même indifférents à l'égard du fait que le registrant soit titulaire d'un large portefeuille de plus de 1000 noms de domaine²⁷ tant que le nom de domaine litigieux est utilisé et enregistré de bonne foi avant la marque du requérant.²⁸ Cette conclusion est mise en relief par la décision OMPI D2021-1219 du 15 juin 2021, *Energysquare v. Management Team, Easy Property*.²⁹

18 Or, en l'espèce le nom de domaine incriminé est conforme à la marque du requérant, ce qui rend l'aboutissement de l'action possible; décision confirmée par Décision OMPI du 2 décembre 2019, D2019-2441, «*Advice Group S.P.A. c/Privacy Administrator, Anonymize, Inc. c. Michele Dinoia, Macrosten LTD*».

19 Décision OMPI du 15 sept. 2020, D2020-1786, «*Sahil Gupta c. Michal Lichtma, Administrateur du domaine, Jello, LLC*». Dans cette espèce, le registrant demande pour le rachat du nom de domaine un prix plus élevé que la somme proposée par le requérant. Ce dernier utilise la procédure UDRP pour faire pression sur le réservataire afin qu'il diminue son prix en échange de l'abandon de la procédure. Même situation dans la décision NAF du 29 mars 2021, FA2101001929289, «*Daniel Biro/RealtyPRO Network, Inc. v. Ben Kueh/Computerese*»: «But here there is the added factor that Complainant had made unsuccessful attempts to purchase «realtypro.com» from Respondent. It would not have been exhausting to learn from a modicum of research that initiating a UDRP proceeding under these circumstances fits the definition of a Plan B scheme to deprive Respondent of his property.»

20 Décision NAF du 29 mars 2021, FA2101001929289, «*Daniel Biro/RealtyPRO Network, Inc. v. Ben Kueh/Computerese*»: «as a tool to simply wrest the disputed domain name [from respondent] in spite of [Complainant's] knowledge that [it] was not entitled to that name and hence had no colorable claim under the Policy.» Voir aussi, dans le même sens, NAF, FA 250232, décision du 27 mars 2013, *Labrada Bodybuilding Nutrition, Inc. v. Glisson* et Décision NAF, FA 1302001483682, «*Smith v. Douglas Bates*».

21 Décision OMPI, D2000-1123, *Teranet Land Information Services Inc. vs. Verio, Inc.*: «The ICANN Uniform Dispute Resolution Policy (UDRP) makes challenges to domain name assignments relatively easy and inexpensive. It is, therefore, absolutely essential for panelists to ensure that it be carefully restricted to cases of abusive, bad faith registration. In particular, we must not allow it to be used by complainants to seek control of names that happened to be registered by someone else first. The mere possession of a trademark, in and of itself, does not give a party a colorable claim to a domain name under the UDRP. (...) All I see in this complaint is an attempt to lower the price of acquiring the domain name by substituting adjudication for market transactions. That is an abuse of the UDRP and should be recognized as such.»

22 Décision OMPI du 2 janvier 2001, D 2000-1202, *Deutsche Welle vs. DiamondWare Limited*, opposant deux titulaires de marques. Deux des trois experts UDRP relèvent que le requérant se rend coupable de RDNH puisqu'il est conscient du fait que le registrant ne connaissait pas sa marque au moment de l'enregistrement du nom de domaine. De plus, ce dernier dispose d'un droit de marque correspondant au nom de domaine et ce fait a été communiqué au requérant. En ce sens, décision NAF du 27 mars 2013, FA 250232, «*Labrada Body-*

building Nutrition, Inc. v. Glisson», décision NAF, FA 1302001483682, «*Smith v. Douglas Bates*»: «the Policy as a tool to simply wrest the disputed domain name in spite of its knowledge that the Complainant was not entitled to that name and hence had no colorable claim under the Policy.»

23 Décision OMPI du 22 mars 2021, D2021-0048, décision *HBA Holding LLC v. William Sylvester*: «Here, Complainant made numerous allegations concerning its broad rights in ITDC that Complainant failed to support with any evidence.»

24 En ce sens, Décision NAF FA0403000250232, *Labrada Bodybuilding Nutrition, Inc. vs. Glisson*, *op. cit.*: «the Policy as a tool to simply wrest the disputed domain name in spite of its knowledge that the Complainant was not entitled to that name and hence had no colorable claim under the Policy.»

25 Décision NAF FA2101001929289, *Daniel Biro/RealtyPRO Network, Inc. v. Ben Kueh/Computerese*, *op. cit.*: «Complainant committed the cardinal sin of filing a complaint against a respondent who registered the disputed domain name more than a decade before his rights accrued for REALTY PRO and, more grievous still, that he commenced a proceeding after unsuccessfully attempting to purchase «realtypro.com.»»

26 Décision OMPI, D2000-1123, *Teranet Land Information Services Inc. vs. Verio, Inc.* Voir aussi OMPI, D2020-1786, retenant le RDNH contre le requérant qui savait que le nom de domaine était enregistré 15 ans avant la marque du requérant et qu'aucune preuve du fait que le réservataire ait pu viser la marque n'a été apportée. Voir dans le même sens, Décision OMPI du 22 mars 2021, *op. cit.*: «Complainant clearly ought to have known that it could not succeed under any fair interpretation of the facts reasonably available prior to the filing of the Complaint and that basing its complaint on the barest of allegations without any supporting evidence on what is essentially a trademark infringement dispute was doomed to fail and an abuse of the UDRP process.»

27 Décision OMPI du 22 mars 2021, D2021-0048, «*HBA Holding LLC v. William Sylvester*» *op. cit.*: «the Respondent is a «domainer» who owns almost 1,000 domain names and that the disputed domain name is not being used but is listed for sale. (...) However, simply owning a number of domain names is not of itself evidence of bad faith.»

28 «by the time the Respondent was the registrant of the disputed domain name the Complainant was not even founded. There is no evidence either that the Respondent has used the disputed domain name in bad faith.»

29 Décision OMPI du 22 mars 2021, *op. cit.*: «Prior panels have found RDNH where the complainant had clear knowledge of a lack of respondent bad faith such as registration of the disputed domain name well before the complainant acquired trademark rights.»

Si dans la plupart des affaires le RDNH est analysé à la demande expresse du registrant, nous recensons plusieurs décisions récentes qui révèlent l’abus de procédure d’office, sans que le registrant l’ait sollicité ou même simplement participé à la procédure.³⁰

III. Le Reverse Domain Name Hijacking insuffisamment sanctionné en pratique

Toutefois, la plainte abusive n’expose pas le requérant à des sanctions dissuasives. Le seul risque qu’il encourt est d’être déclaré comme auteur d’une demande abusive³¹ et mentionné comme tel sur un site dédié aux affaires de RDNH³² conformément à l’article 15 (e) des règles d’application.³³ Il est cependant regrettable qu’aucune sanction financière ne soit prévue par les principes directeurs. Pour cette raison, le

registrant doit tenter une procédure judiciaire devant un tribunal étatique³⁴ avec l’aléa associé, amplifié par le fait que le juge étatique n’est pas tenu par la décision du panel UDRP.

Conscients que cette manœuvre leur assure de fait l’impunité, les requérants utilisent la procédure UDRP pour récupérer illicitement des noms de domaine.³⁵

D’ailleurs, seul un nombre faible de plaintes abusives est démasqué, comme le démontrent les statistiques: depuis 2000, seulement 474 plaintes ont été inscrites sur le site RDNH.com. A titre d’exemple, 4204 litiges UDRP ont été traités par l’OMPI sur l’année 2020³⁶ alors que seuls 37 requérants ont été déclarés comme coupables de RDNH. Cette tendance est même à la baisse avec seulement 36 constatations RDNH en novembre 2021 pour 4435 affaires OMPI traitées.³⁷

30 Décision OMPI, D2019–2441, condamnant le requérant pour RDNH alors que le registrant n’a pas participé à la procédure dirigée contre lui. L’expert considère la plainte comme étant déposée dans le seul but de priver le réservataire du nom de domaine. Dans cette espèce, le requérant accuse le défendeur de cybersquatting sans aucune preuve et le nom de domaine, composé de termes génériques, est antérieur au dépôt de marque du requérant. Même solution adoptée par Décision D2020–1577 du 1^{er} septembre 2020, *Mountain Top (Denmark) ApS v. Contact Privacy Inc. Customer 0133416460/Name Redacted, Mountaintop Idea Studio*: «it is open to the Panel to make such a finding without a request from the Respondents.» Voir aussi, dans le même sens: Décision D2015–1757, *Dumankaya Yapı Malzemeleri San, VE tic, A.S. v. Domain Administrator, Name Administration Inc. (BVI)*: «If an abuse is apparent on the face of the case papers, the Panel is under an obligation to declare it.»

31 Paragraphe 16 (b) des Principes directeurs UDRP: «In any event, the portion of any decision determining a complaint to have been brought in bad faith ... shall be published.»

32 <https://www.rdnh.com/>

33 l’article 15 (e) des règles d’application: «si, au vu des éléments qui lui ont été soumis, la commission constate que la plainte a été introduite de mauvaise foi, par exemple dans une tentative de recapture illicite de nom de domaine, ou qu’elle l’a été principalement dans le but de harceler le détenteur du nom de domaine, la commission déclare dans sa décision que la plainte a été introduite de mauvaise foi et constitue un abus de procédure administrative.»

34 A. M. FROOMKIN, «Comments on ICANN Uniform Dispute Policy», consulté sur <http://personal.law.miami.edu/~amf/icann-udp.htm>.

35 Comme le note K. BLACKMANA, «THE UNIFORM DOMAIN NAME DISPUTE RESOLUTION POLICY: A CHEAPER WAY TO HIJACK DOMAIN NAMES AND SUPPRESS CRITICS», 15 Harv. J.L. & Tech. 211, Automne, 2001.

36 https://www.wipo.int/amc/en/domains/statistics/cases_yr.jsp?year=2020.

37 https://www.wipo.int/amc/en/domains/statistics/cases_yr.jsp?year=2021.

Résumé

La procédure UDRP est destinée à sanctionner les titulaires de noms de domaine illicitement acquis ou utilisés. Mais elle peut être détournée par les requérants qui se prétendent victimes alors qu'ils sont conscients de la légitimité de l'enregistrement et de l'usage du nom de domaine. Cet abus de procédure, appelé RDNH, n'est que succinctement abordé par les sources réglementaires de l'UDRP. Celles-ci sont précisées par les décisions des centres accrédités. Le récent courant jurisprudentiel en propose une lecture plus souple: il dégage des critères concrets permettant de constituer un faisceau d'indices. Si l'objectif de cette jurisprudence est de constater plus facilement le RDNH, ce dernier demeure en pratique rarement reconnu. De plus, les sanctions prononcées ne sont pas dissuasives et ne sont pas de nature à prévenir ce phénomène.

Zusammenfassung

Die UDRP dient dazu, die Inhaber von unrechtmässig erworbenen oder gebrauchten Domainnamen zu sanktionieren. Dieses Verfahren kann jedoch von Gesuchstellern missbraucht werden, die sich als Geschädigte bezeichnen, obwohl sie sich der Rechtmässigkeit der Eintragung und des Gebrauchs des Domainnamens bewusst sind. Dieser als RDNH bezeichnete Verfahrensmissbrauch wird in den Vorschriften, die der UDRP als Quelle dienen, nur mit wenigen Worten behandelt und durch die Entscheidungen der akkreditierten Streitbelegungsstellen näher umrissen. Eine neuere Strömung in der Rechtsprechung zeigt nun mehr Flexibilität; sie entwickelt konkretere Kriterien, die ein Bündel von Indizien darstellen. Obwohl RDNH mit dieser Rechtsprechung einfacher festgestellt werden soll, wird es in der Praxis nur selten anerkannt. Des Weiteren sind die ausgesprochenen Sanktionen nicht abschreckend und ungeeignet, um dieses Phänomen zu verhindern.